

Le Développement Durable by VIRTUO

Le Labo de VIRTUO - « Être plus ambitieux que l'Accord de Paris. »

Grégory Blouin présente le V.Lab Virtuo



Certifications **BREEAM Very Good**, installation de **panneaux photovoltaïques** en toiture de bâtiments, conception et réalisation de plateformes logistiques à **faible consommation d'énergie**, ... La démarche de développement durable de VIRTUO se traduit par de nombreuses actions. Néanmoins, la réalité du réchauffement climatique lui rappelle chaque jour que cela ne suffit pas. VIRTUO s'est donc fixée l'objectif de réaliser avec un peu d'avance ceux établis par **l'Accord de Paris**. Explications en images par Grégory Blouin, Président de VIRTUO.

[**En savoir plus**](#)

S'engager pour la performance économique et environnementale de l'immobilier logistique



Signature de la Charte le 28 juillet 2021 au Ministère de la Transition Ecologique.

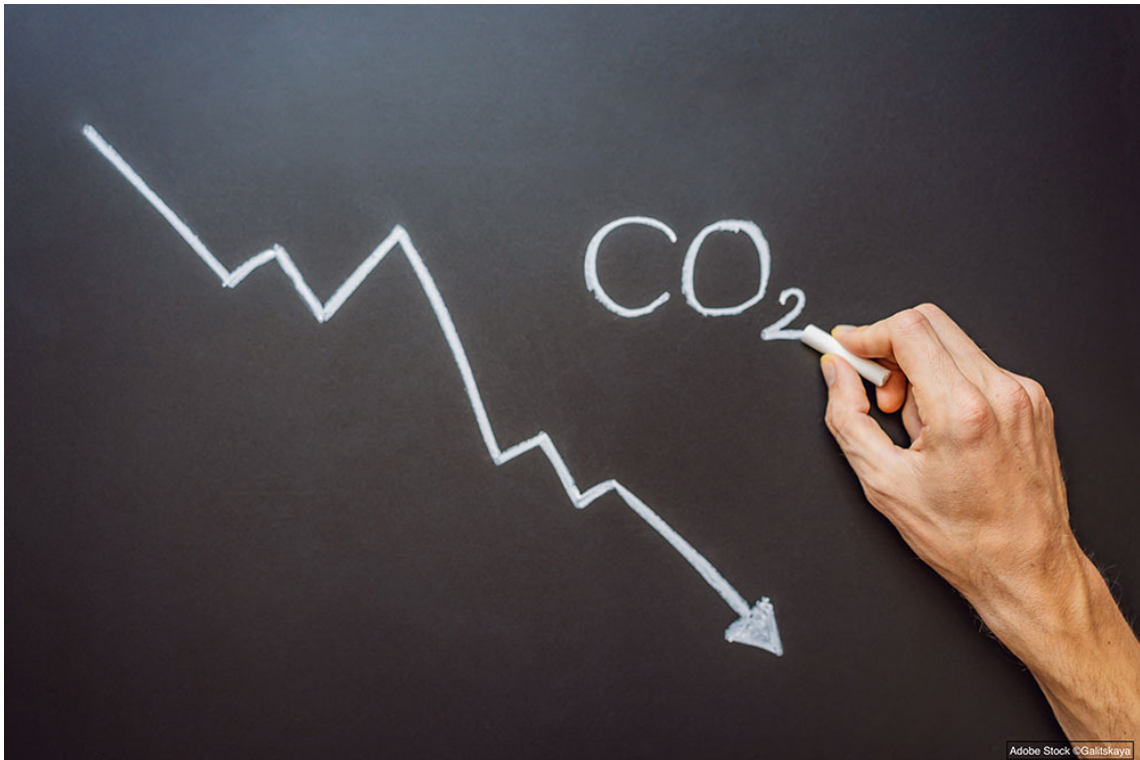
Entre performance écologique et performance économique, l'immobilier a choisi de ne pas choisir et d'opter pour les deux ! Une volonté traduite par la signature, le 28 juillet dernier, d'une **charte d'engagements réciproques** entre l'État et 41 membres de l'association Afilog, depuis rejoints par 7 nouveaux signataires. Parmi ces premiers membres signataires figure tout naturellement VIRTUO, engagée de longue date aux côtés d'Afilog pour un **immobilier logistique durable**.

« Le développement durable, la préservation de l'environnement, la **neutralité carbone** mais aussi l'innovation sont depuis longtemps **au cœur des préoccupations de VIRTUO**. Être membre signataire de la charte d'environnement AFILOG matérialise de manière très concrète et forte notre engagement qui est désormais mesurable. Cette charte prouve que la profession n'attend pas d'être soumise à des réglementations pour innover et préserver l'environnement », souligne Paulo Ferreira, Directeur Associé au sein de VIRTUO.

Sobriété foncière, biodiversité, neutralité carbone sont parmi les engagements majeurs en faveur de l'environnement de cette charte. « Cette charte permet de donner des garanties sur ce que peut faire la profession, en travaillant main dans la main avec l'État pour préserver et participer au **développement économique et environnemental de la France** », conclut Jean-Michel Lemius, Associé au sein de VIRTUO.

[Téléchargez la Charte](#)

Objectif neutralité carbone pour 2050



Une date : **2050**. Un objectif : une économie européenne neutre pour le climat. En novembre 2018, la Commission Européenne présentait « *sa vision stratégique à long terme en vue de parvenir à une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat d'ici à 2050* ». Une ambition qui s'inscrit dans la continuité de l'Accord de Paris qui porte comme objectif la **limitation du réchauffement climatique**.

Qu'ils soient environnementaux, économiques, sociaux, technologiques ou bien encore industriels, les enjeux nous concernent tous. Voilà pourquoi VIRTUO s'est engagée depuis de nombreuses années dans une démarche de **développement durable** et passe un cap supérieur au travers de ses projets développés en 2021.

Parmi eux, celui de **Compans**, une messagerie de 15 000 m² développée pour le compte de Colis Privé sur un terrain d'Aéroport de Paris (ADP) et pour lequel les ambitions environnementales sont fortes : Certification **BREEAM Excellent**, Label **Biodiversity** mais aussi **neutralité carbone**.

L'Abécédaire Développement Durable de Virtuo



Décarbonation : Action d'enlever à une substance le CO₂ qu'elle contient, [selon le Larousse](#), la décarbonation est aujourd'hui un enjeu majeur pour le monde industriel poussé à investir des équipements et de procédés moins émetteurs de dioxyde de carbone.

Neutralité carbone : [Selon l'ADEME](#), « la neutralité carbone vise à contrebalancer, à l'échelle du globe, toute émission de gaz à effet de serre (GES) issue de l'activité humaine par des séquestrations de quantités équivalentes de CO₂, c'est-à-dire leur maintien en dehors de l'atmosphère sur le long terme. ». Elle est pour Virtuo l'un des objectifs majeurs dans la conception et la réalisation de ses bâtiments, à l'instar de son projet de Compans.

Sobriété foncière : Comme son nom l'indique, la sobriété foncière s'illustre par un développement sobre de foncier et d'assurer une gestion économe des espaces de construction. Une ambition notamment permise par la réhabilitation de friches industrielles, l'un des axes phares de la stratégie de Virtuo, en témoigne le V.Park Paris-Bonneuil, un centre de distribution urbaine de 18 000 m² conçu suite à la réhabilitation d'une friche industrielle.

Artificialisation des sols : L'artificialisation des sols consiste à transformer un sol naturel, agricole ou forestier, par des opérations d'aménagement pouvant entraîner une imperméabilisation partielle ou totale, afin de les affecter notamment à des fonctions urbaines ou de transport. Adoptée le 20 juillet 2021, la Loi Climat comprend notamment deux articles (48 et 49) visant un objectif de division par deux de la consommation d'espaces naturels dans les dix ans à venir. (source : ecologie.gouv.fr/artificialisation-des-sols)

Label Biodiversity : Ce label international agit pour la prise en compte de la biodiversité dans les projets immobiliers de construction et de rénovation et « permet aux acteurs de la construction de se démarquer en mesurant et affichant la prise en compte de la biodiversité au sein de leurs projets immobiliers ». Le Label Biodiversity est porté par l'association du Conseil International Biodiversité & Immobilier (CIBI). (source : www.certivea.fr/offres/label-biodiversity)

Certification BREEAM : Cette certification britannique signifiant « *Building Research Establishment Environmental Assessment Method* » évalue et certifie la performance environnementale des bâtiments.

À ne pas manquer

Virtuo, sponsor de la e-voiture Simone sur le Rallye Aïcha des Gazelles seul évènement sportif automobile au monde certifié ISO 14001 et dont l'arrivée est prévue le 30 septembre au Maroc !

Zoom sur la Semaine européenne du développement durable du 18 septembre au 8 octobre 2021, autour du fil rouge « Agir au quotidien », illustrant l'importance de chacun de nos gestes dans la transformation de notre société.

Découvrez la Semaine de la logistique, organisée du 18 au 20 novembre 2021 par AFILOG sous le haut-patronage du Premier ministre Jean Castex et de la ministre déléguée à l'Industrie Agnès Pannier-Runacher.